



# PROFIL DES MÉNAGES ET DES LOGEMENTS

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-  
LA PETITE-PATRIE

ÉDITION 2014

Mode d'occupation  
Immigration  
Période de construction  
Logements  
Surpeuplement  
Ménages  
Logements sociaux  
Familles  
Revenu  
Groupes d'âge  
Taux d'effort  
Composition du ménages  
État d'entretien  
Accessibilité financière

Ce profil des ménages et des logements  
est une publication de  
Montréal en statistiques  
Division de la planification urbaine  
Direction de l'urbanisme  
Service de la mise en valeur du territoire  
Ville de Montréal  
Novembre 2014

## Le profil des ménages et des logements

Ce profil des ménages et des logements a pour but de permettre aux intervenants du domaine de l'habitation de mesurer les conditions de logement des ménages à partir des données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et de mieux cerner les enjeux et préoccupations locales à cet égard. Il présente des faits saillants, graphiques et tableaux facilitant les analyses.

Le profil est composé essentiellement de données personnalisées obtenues de l'ENM de 2011 de Statistique Canada, de données issues du rôle d'évaluation foncière 2014-2016 de la Ville de Montréal, ainsi que de la base de données sur les logements sociaux et communautaires du Service de la mise en valeur du territoire de la Ville de Montréal.

Afin de respecter les recommandations émises par Statistique Canada, aucune comparaison ne sera produite avec les données des recensements antérieurs, sauf exception explicitée dans le texte. De plus, toutes les données provenant de l'ENM ont été arrondies de manière aléatoire à un multiple de 5 (0 – 5 – 10), ce qui explique parfois les écarts entre la somme des données (horizontale ou verticale) et les totaux indiqués. Ceci s'observe dans la majorité des tableaux présentés dans ce document.

### Notes émises par Statistique Canada sur les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011

- Le contenu de l'ENM est similaire à celui du questionnaire complet du Recensement de 2006. Toutefois, plusieurs modifications ont été apportées à certaines questions ou sections du questionnaire. Or, toute modification significative apportée au contenu ou à la méthode d'enquête peut avoir une incidence sur la comparabilité des données au fil du temps et cela concerne également l'ENM.
- Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 avec les estimations de l'ENM de 2011, car ces deux sources de données représentent des populations différentes. La population cible du questionnaire complet du Recensement de 2006 comprend les résidents habituels dans les logements collectifs et les personnes vivant à l'étranger, alors que la population cible de l'ENM les exclut. De plus, les estimations de l'ENM sont dérivées d'une enquête à participation volontaire, et elles peuvent par conséquent, comporter davantage d'erreurs dues à la non-réponse que les estimations dérivées du questionnaire complet du Recensement de 2006.
- Pour les estimations de l'ENM de 2011, un taux global de non-réponse (TGN) est utilisé comme indicateur de la qualité des données. Cet indicateur combine la non-réponse totale (ménage) et la non réponse partielle (question) en un seul taux. La valeur du TGN est présentée aux utilisateurs. Un TGN plus faible indique un risque peu élevé de biais dû à la non-réponse et par conséquent, un risque moins élevé d'imprécisions. Le seuil utilisé pour la suppression des estimations est un TGN de 50 % ou plus.

#### Taux globaux de non réponse (TGN)

	TGN (%)
Rosemont–La Petite-Patrie	19,2
QR 14 - Saint-Édouard	20,0
QR 15 - Père-Marquette	20,6
QR 16 - Louis-Hébert	21,8
QR 17 - Étienne-Desmarteau	22,0
QR 18 - Vieux-Rosemont	19,1
QR 19 - Petite-Côte	14,4
QR 20 - Marie-Victorin	17,2

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (dossier CO-1382).

Le tableau ci-contre présente le TGN enregistré pour les territoires présentés dans ce profil.

Pour plus de renseignements sur les estimations de l'ENM, consulter le [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages, 2011](#).

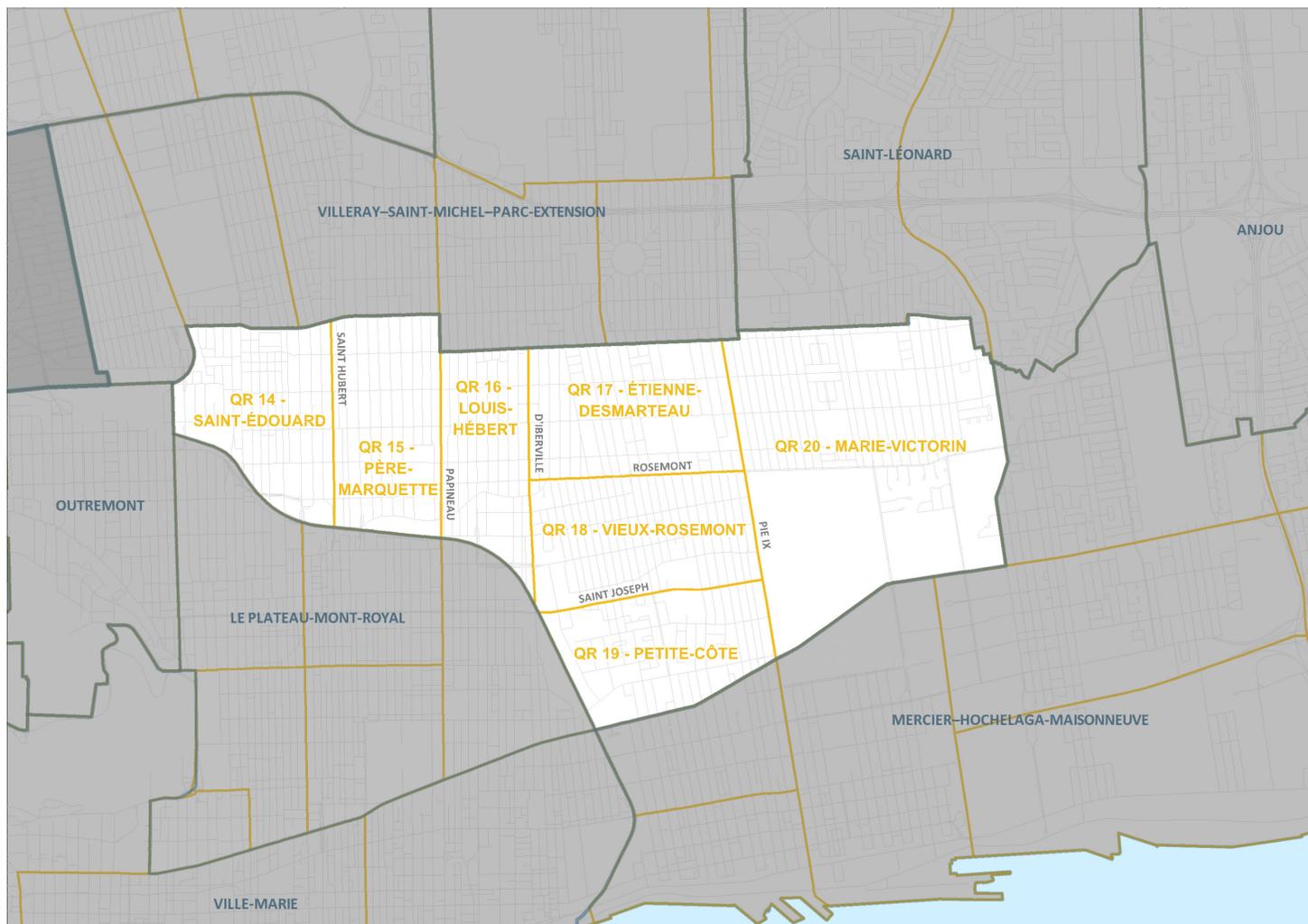


Territoire de l'arrondissement .....	6
Ménages et mode d'occupation .....	7
Composition des ménages .....	8
Ménages avec enfants .....	11
Groupes d'âge des ménages.....	14
Ménages immigrants.....	16
Revenu des ménages.....	17
Revenu des propriétaires .....	18
Revenu des locataires.....	19
Revenu et composition du ménage.....	20
Taux d'effort des ménages.....	21
Ménages locataires ayant des difficultés financières à se loger .....	23
Ménages en situation de surpeuplement .....	24
Parc de logements .....	25
Parc de logements sociaux et communautaires .....	27
Période de construction des logements .....	28
État d'entretien des logements .....	30
Quelques définitions .....	31
Carte des quartiers de référence en habitation .....	33

# TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie est constitué de 7 quartiers de référence en habitation, soit Saint-Édouard (QR 14), Père-Marquette (QR 15), Louis-Hébert (QR 16), Étienne-Desmarteau (QR 17), Vieux-Rosemont (QR 18), Petite-Côte (QR 19) et Marie-Victorin (QR 20) (voir la carte). Son territoire est bordé des arrondissements de Saint-Léonard et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension au nord, d'Outremont et du Plateau-Mont-Royal à l'ouest et de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve au sud et à l'est.

## Carte de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et ses quartiers de référence



Cartographie : Montréal en statistiques, Division de la planification urbaine, D.U.-S.M.V.T., Ville de Montréal.

## Les ménages dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2006-2011\*

	Ménages en 2011	Ménages en 2006	Variation (%)
Rosemont–La Petite-Patrie	71 190	70 060	1,6
QR 14 - Saint-Édouard	8 650	7 985	8,3
QR 15 - Père-Marquette	10 215	10 035	1,8
QR 16 - Louis-Hébert	7 805	7 785	0,3
QR 17 - Étienne-Desmarteau	8 840	8 740	1,1
QR 18 - Vieux-Rosemont	14 030	14 040	-0,1
QR 19 - Petite-Côte	7 815	7 440	5,0
QR 20 - Marie-Victorin	13 830	14 045	-1,5

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (dossier CO-1005) et de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

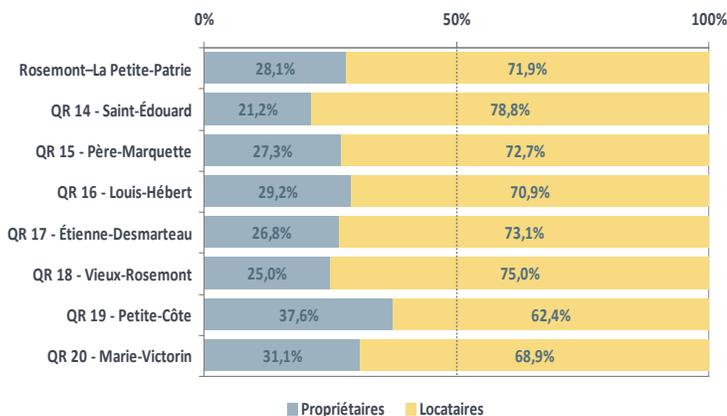
## Plus de 71 000 ménages dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2011

En 2011, l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie comptait 71 190 ménages, en hausse de 1,6 % par rapport à 2006\*. Par ailleurs, les 71 190 ménages de l'arrondissement représentaient 9,4 % des ménages de la ville de Montréal.

Pour les quartiers de référence, le nombre de ménages varie de 7 805 dans Louis-Hébert (QR 16) à 14 030 dans Vieux-Rosemont (QR 18).

\* Les données sur le nombre total de ménages en 2011 ont été vérifiées avec celles issues du recensement de 2011.

## Les ménages selon le mode d'occupation dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## La majorité des ménages sont locataires

Près de 72 % des ménages sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie sont locataires. En effet, l'arrondissement compte 51 180 ménages locataires comparativement à 20 010 ménages propriétaires.

Pour les quartiers de référence, ce sont également les locataires qui sont plus nombreux, fluctuant entre 62,4 % pour Petite-Côte (QR 19) et 78,8 % pour Saint-Édouard (QR 14).

# COMPOSITION DES MÉNAGES

## Les ménages d'une seule personne représentent la moitié des ménages

Les ménages de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie sont composés principalement de personnes seules avec 35 130 ménages, soit une proportion de 49,3 %. Suivent ensuite les couples sans enfants dans une proportion de 19,2 %, ainsi que ceux avec enfants avec 15,0 %.

Ces proportions sont relativement similaires d'un quartier à l'autre. Cependant, les quartiers Petite-Côte (QR 19) et Marie-Victorin (QR 20) se distinguent avec une proportion de personnes seules inférieure à 47 % tandis que couples sans enfants représentent un peu plus de 20 %.

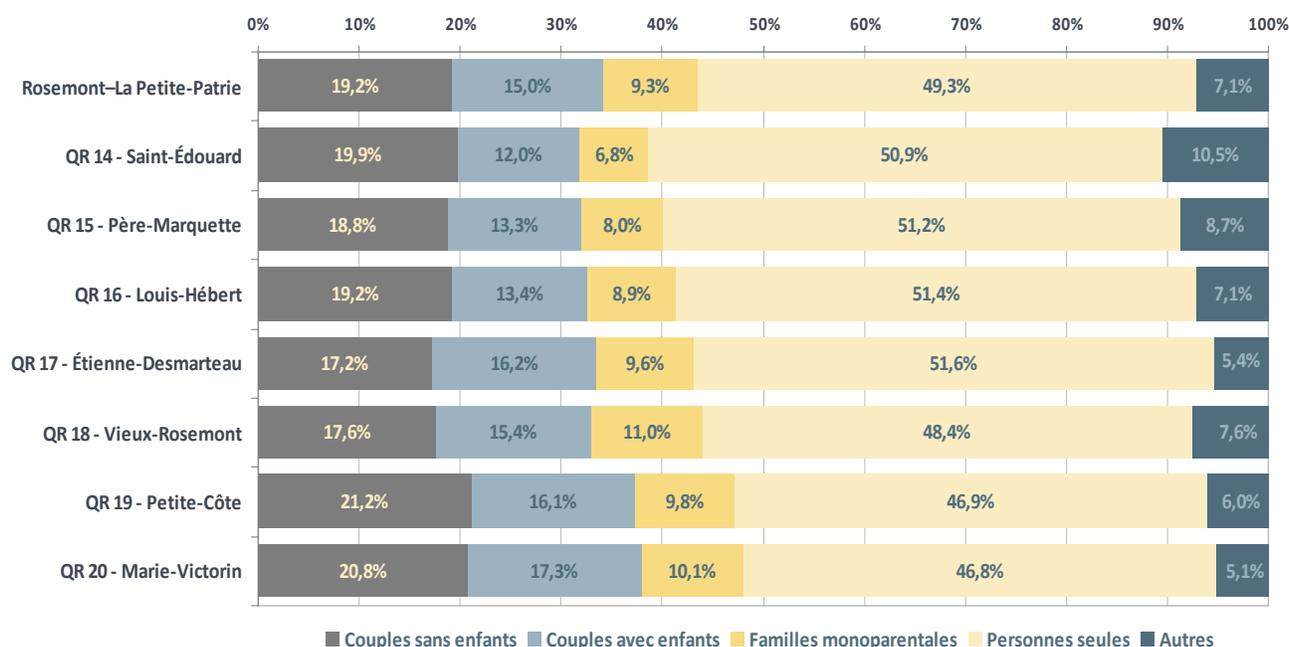
## Composition des ménages dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2011

	Ménages	
	Nombre	%
Couples sans enfants	13 685	19,2
Couples avec enfants	10 660	15,0
Familles monoparentales	6 655	9,3
Personnes seules	35 130	49,3
Autres	5 060	7,1
<b>Total</b>	<b>71 190</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

*À noter : les ménages « autres » correspondent aux ménages multifamiliaux et aux ménages de deux personnes et plus non apparentées.*

## Composition des ménages dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2011



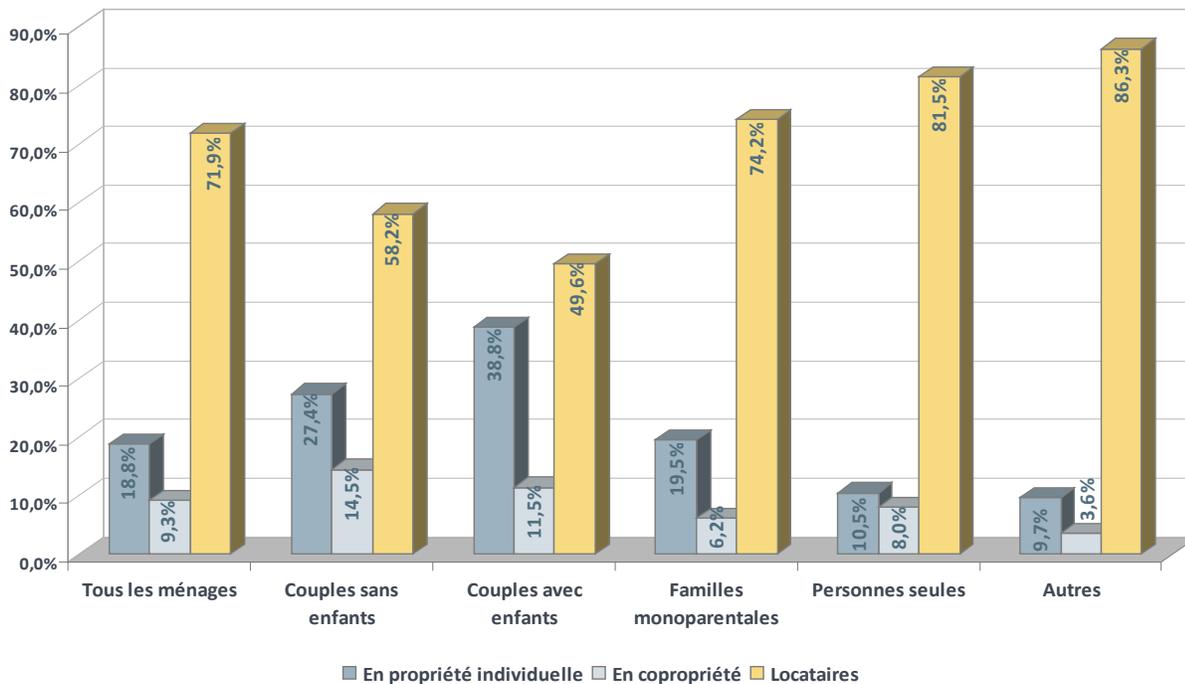
Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

### Les locataires sont majoritaires dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, à l'exception des couples avec enfants

Les ménages sont majoritairement locataires dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, sauf les couples avec enfants. En effet, 50,4 % des couples avec enfants sont propriétaires. Chez les autres types de ménages, la proportion des locataires passe de 58,2 % pour les couples sans enfants à 81,5 % pour les personnes seules. Par ailleurs, on remarque qu'entre 6 et 12 % des ménages avec enfants (couples ou monoparentaux) sont copropriétaires.

Ces proportions varient selon le quartier de référence (voir tableau à la page suivante). En effet, les couples (avec et sans enfants) sont majoritairement propriétaires dans Petite-Côte (QR 19) avec un peu plus de 56 % chacun. À l'inverse, ils sont locataires à plus de 62 % dans Saint-Édouard (QR 14). Enfin, notons que la proportion de personnes seules locataires atteint près de 80 % et même plus dans la majorité des quartiers.

#### Composition des ménages et mode d'occupation dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

# COMPOSITION DES MÉNAGES

## Composition des ménages et mode d'occupation dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2011

	Tous les ménages	Couples sans enfants	Couples avec enfants	Familles mono-parentales	Personnes seules	Autres
<b>Rosemont–La Petite-Patrie</b>	<b>71 185</b>	<b>13 690</b>	<b>10 655</b>	<b>6 655</b>	<b>35 130</b>	<b>5 055</b>
% propriétaires	28,1	41,9	50,4	25,8	18,5	13,6
% locataires	71,9	58,1	49,6	74,2	81,5	86,4
<b>QR 14 - Saint-Édouard</b>	<b>8 655</b>	<b>1 725</b>	<b>1 040</b>	<b>590</b>	<b>4 400</b>	<b>900</b>
% propriétaires	21,1	30,7	37,5	25,4	15,6	8,3
% locataires	78,9	69,3	62,5	74,6	84,4	91,7
<b>QR 15 - Père-Marquette</b>	<b>10 200</b>	<b>1 925</b>	<b>1 360</b>	<b>820</b>	<b>5 225</b>	<b>870</b>
% propriétaires	27,1	36,4	50,7	23,2	20,6	12,6
% locataires	72,9	63,6	49,3	76,8	79,4	87,4
<b>QR 16 - Louis-Hébert</b>	<b>7 790</b>	<b>1 495</b>	<b>1 045</b>	<b>685</b>	<b>4 010</b>	<b>555</b>
% propriétaires	29,1	42,1	53,1	28,5	20,6	11,7
% locataires	70,9	57,9	46,9	71,5	79,4	88,3
<b>QR 17 - Étienne-Desmarteau</b>	<b>8 845</b>	<b>1 520</b>	<b>1 435</b>	<b>850</b>	<b>4 565</b>	<b>475</b>
% propriétaires	26,8	44,1	54,7	25,9	13,6	15,8
% locataires	73,2	55,9	45,3	74,1	86,4	84,2
<b>QR 18 - Vieux-Rosemont</b>	<b>14 015</b>	<b>2 480</b>	<b>2 155</b>	<b>1 540</b>	<b>6 795</b>	<b>1 045</b>
% propriétaires	24,9	38,5	48,5	19,8	15,6	12,0
% locataires	75,1	61,5	51,5	80,2	84,4	88,0
<b>QR 19 - Petite-Côte</b>	<b>7 805</b>	<b>1 650</b>	<b>1 260</b>	<b>765</b>	<b>3 665</b>	<b>465</b>
% propriétaires	37,6	56,4	57,1	28,8	27,0	16,1
% locataires	62,4	43,6	42,9	71,2	73,0	83,9
<b>QR 20 - Marie-Victorin</b>	<b>13 835</b>	<b>2 875</b>	<b>2 390</b>	<b>1 395</b>	<b>6 480</b>	<b>695</b>
% propriétaires	31,0	45,7	49,4	30,8	19,4	16,5
% locataires	69,0	54,3	50,6	69,2	80,6	83,5

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Les ménages avec enfants dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2011

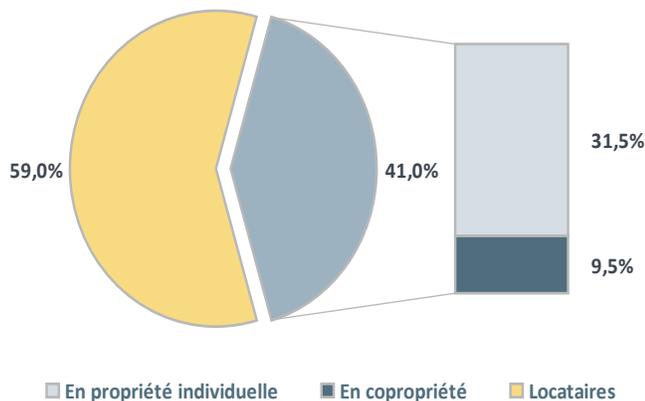
	Tous les ménages	Ménages avec enfants	% dans l'arrondissement	% des ménages
Rosemont–La Petite-Patrie	71 190	17 460	100,0	24,5
QR 14 - Saint-Édouard	8 650	1 635	9,4	18,9
QR 15 - Père-Marquette	10 215	2 200	12,6	21,5
QR 16 - Louis-Hébert	7 805	1 745	10,0	22,4
QR 17 - Étienne-Desmarteau	8 840	2 300	13,2	26,0
QR 18 - Vieux-Rosemont	14 030	3 725	21,3	26,6
QR 19 - Petite-Côte	7 815	2 060	11,8	26,4
QR 20 - Marie-Victorin	13 830	3 825	21,9	27,7

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Près du quart des ménages ont des enfants à la maison

24,5 % des ménages de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie ont des enfants à la maison, soit 17 460 ménages. Ces ménages se répartissent parmi les quartiers de référence avec une concentration plus marquée dans le quartier Marie-Victorin (QR 20) avec 27,7 % des ménages. À l'opposé, le quartier Saint-Édouard (QR 14) compte seulement 18,9 % de ménages avec enfants.

## Les ménages avec enfants selon le mode d'occupation dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Près de 60 % des ménages avec enfants sont locataires

59,0 % des ménages avec enfants de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie sont locataires de leur logement, comparativement à 41,0 % pour les propriétaires. Par ailleurs, 9,5 % sont propriétaires d'un logement dans un immeuble en copropriété.

### Précisions sur les ménages avec enfants

La catégorie « ménages avec enfants » présentée dans ce document diffère du concept de « familles de recensement » utilisé par Statistique Canada. Cette dernière catégorie est plus large que celle des ménages avec enfants, car, d'une part, elle considère les couples sans enfants comme des familles et, d'autre part, chacune des familles qui cohabitent dans un même logement. Dans ce dernier cas, un découpage par ménages comptera ces familles qui cohabitent un même logement comme un seul ménage nommé « ménage multifamilial ».

À noter, tous les enfants demeurant chez leurs parents sont inclus dans les données, même s'ils sont majeurs (18 ans ou plus).

## Plus du tiers des ménages avec enfants ont de jeunes enfants à la maison

Parmi les ménages avec enfants de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 36,8 % ont au moins un enfant âgé de 5 ans et moins, alors que 35,5 % affirment que leur benjamin est âgé entre 6 et 17 ans.

Par ailleurs, 56,4 % des ménages avec enfants en ont un seul, 34,5 % en comptent deux et 9,1 % en ont trois ou plus.

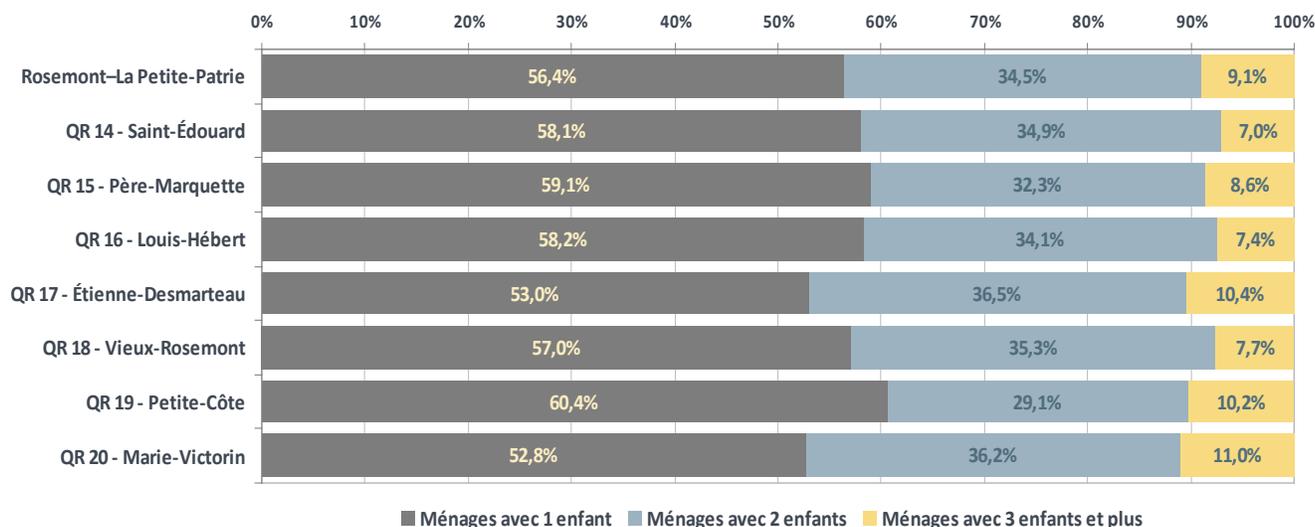
Le nombre d'enfants à la maison varie légèrement d'un quartier à l'autre. En effet, la proportion des ménages avec enfants comptant un seul enfant varie entre 52,8 % et 60,4 %. À l'opposé, la proportion des ménages avec trois enfants et plus est plus faible dans les quartiers Saint-Édouard (QR 14), Louis-Hébert (QR 16) et Vieux-Rosemont (QR 18) avec moins de 8 %.

## Ménages selon l'âge du plus jeune enfant à la maison dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2011

	Ménages avec enfants	
	Nombre	%
<b>Tous les ménages avec enfants</b>	<b>17 460</b>	<b>100,0</b>
Ménages dont le plus jeune est âgé de 5 ans et moins	6 430	36,8
Ménages dont le plus jeune est âgé de 6 à 11 ans	3 105	17,8
Ménages dont le plus jeune est âgé de 12 à 17 ans	3 095	17,7
Ménages dont le plus jeune est âgé de 18 ans et plus	4 825	27,6

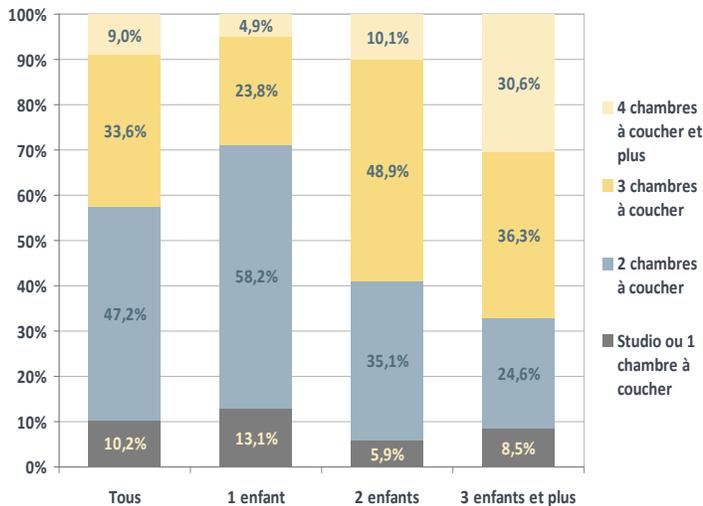
Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Les ménages avec enfants selon le nombre d'enfants à la maison dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Les ménages avec enfants selon le nombre d'enfants et la taille du logement dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2011

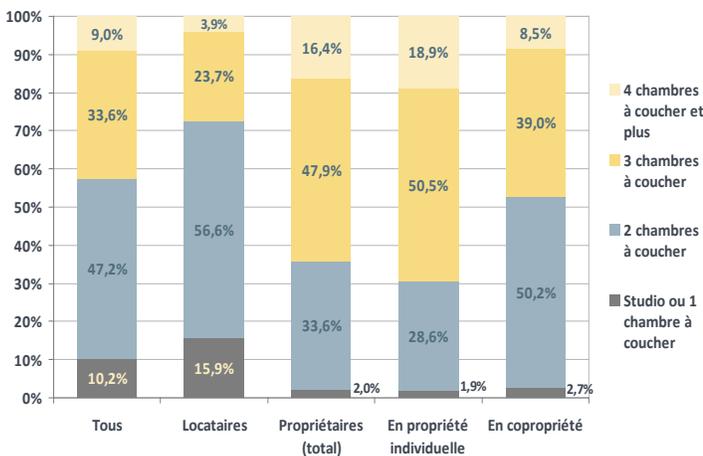


## Plus le nombre d'enfants à la maison est grand, plus il y a de chambres à coucher dans le logement

Près de 43 % des ménages avec enfants de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie habitent dans un logement de 3 chambres à coucher ou plus. Cette proportion est plus élevée pour les ménages ayant deux et trois enfants et plus avec 59,0 % et 66,9 % respectivement. À noter que 10,2 % des ménages avec enfants habitent dans un logement d'une seule chambre à coucher (ou studio). C'est aussi le cas pour 8,5 % des ménages de 3 enfants ou plus.

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Les ménages avec enfants selon le mode d'occupation et la taille du logement dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2011



## Les ménages propriétaires avec enfants occupent de plus grands logements, surtout en propriété individuelle

64,3 % des ménages propriétaires avec enfants habitent dans un logement de 3 chambres à coucher ou plus. Cette proportion augmente même à 69,4 % pour ceux qui sont en propriété individuelle.

Chez les ménages locataires, la majorité (56,6 %) occupent un logement de 2 chambres. Cette proportion est de 50,2 % parmi les copropriétaires.

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

# GROUPES D'ÂGE DES MÉNAGES

## Les 25 à 34 ans sont les plus nombreux

Les ménages dont le soutien principal est âgé entre 25 et 34 ans sont les plus nombreux dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie avec 17 260 ménages, soit 24,2 % de tous les ménages, suivis de près par ceux dont le soutien a entre 45 et 54 ans (18,8 %). À noter que les ménages soutenus par une personne de 65 ans et plus représentent 18,1 %.

Ces proportions varient selon le quartier de référence. Les ménages sont plus jeunes dans Saint-Édouard (QR 14). En effet, plus de 40 % des ménages sont soutenus par une personne de moins de 35 ans. Cette proportion diminue à 17,8 % dans Marie-Victorin (QR 20), alors que la proportion des ménages dont le soutien principal a 65 ans et plus atteint 27,9 %, un sommet dans l'arrondissement.

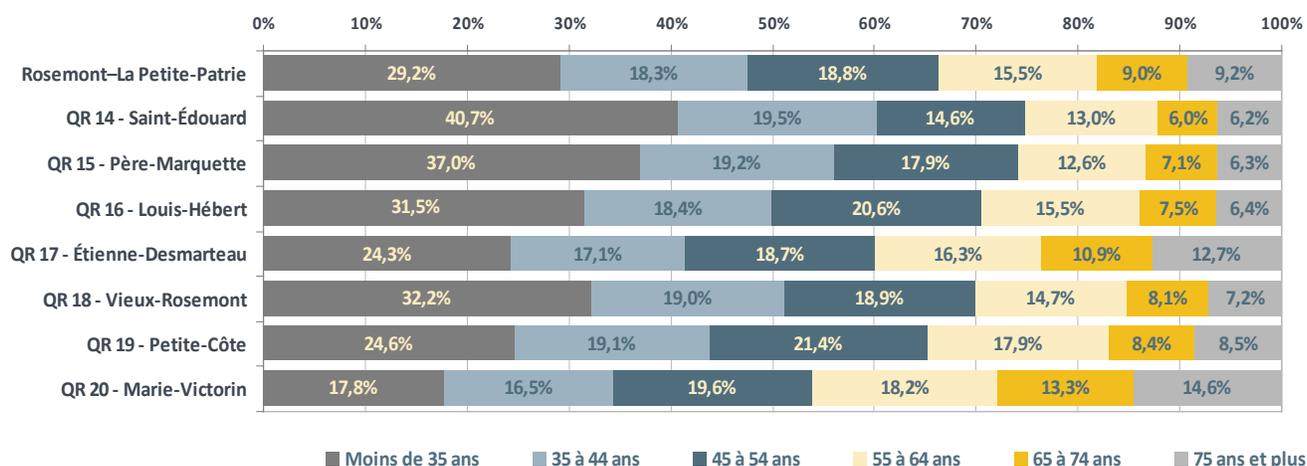
**À noter :** *Le principal soutien du ménage est la personne de 15 ans ou plus qui est la principale responsable des paiements de l'hypothèque ou du loyer.*

## Les ménages selon le groupe d'âge du soutien principal dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2011

	Ménages	
	Nombre	%
Moins de 25 ans	3 535	5,0
25 à 34 ans	17 260	24,2
35 à 44 ans	13 025	18,3
45 à 54 ans	13 395	18,8
55 à 64 ans	11 045	15,5
65 à 74 ans	6 425	9,0
75 à 84 ans	4 915	6,9
85 ans et plus	1 600	2,2
Total	71 200	100,0

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Les ménages selon les principaux groupes d'âge dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2011

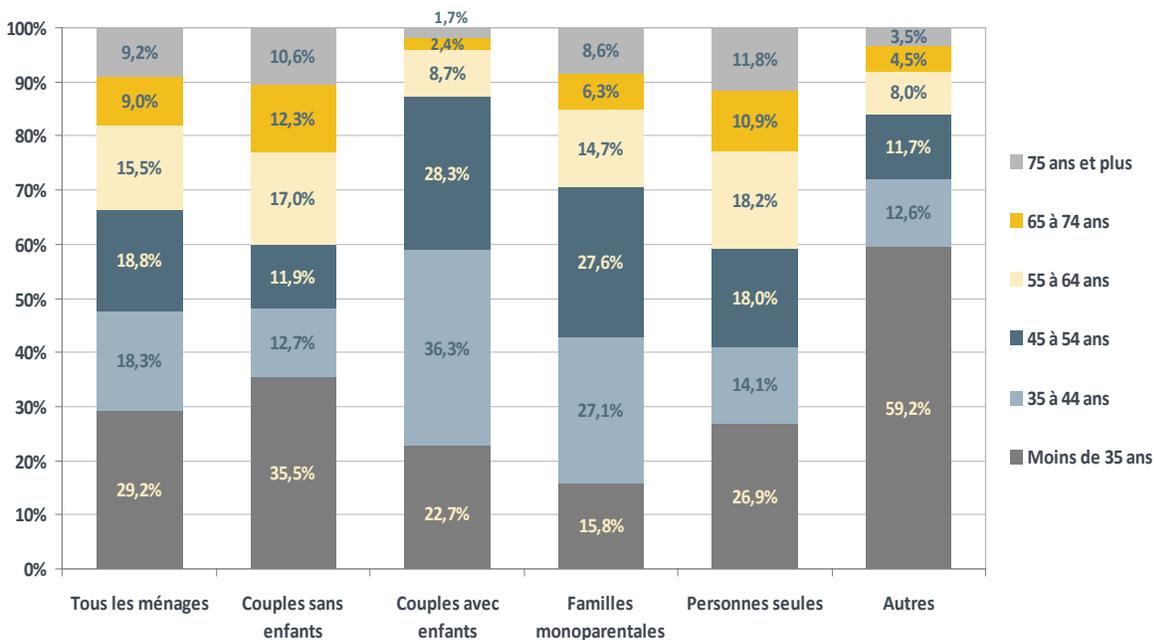


Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

**Les couples avec enfants à la maison sont les ménages les plus jeunes de l'arrondissement**

Les couples avec enfants à la maison constituent les ménages les plus jeunes. En effet, 59,0 % sont soutenus par une personne de moins de 45 ans tandis que seulement 4,1 % sont soutenus par une personne de 65 ans et plus. À l'opposé, les couples sans enfants et les personnes seules sont soutenus par des personnes nettement plus âgées avec respectivement 22,9 % et 22,7 % qui ont 65 ans et plus. À noter que 59,2 % des ménages « autres » sont soutenus par une personne de moins de 35 ans. Rappelons que ces ménages correspondent aux ménages multifamiliaux et aux ménages de deux personnes et plus non apparentées.

**Composition des ménages et les principaux groupes d'âge dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2011**



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Un peu plus de 20 % des ménages de l'arrondissement sont des ménages immigrants

21,1 % des ménages de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie sont des ménages dont le soutien principal est né à l'extérieur du Canada, soit 15 035 ménages.

Cette proportion varie d'un quartier à l'autre. En effet, les ménages immigrants représentent un peu plus de 25 % des ménages dans les quartiers Saint-Édouard (QR 14) et Marie-Victorin (QR 20), alors qu'ils comptent pour 16 % des ménages dans Vieux-Rosemont (QR 18).

## Les ménages dont le soutien principal est né à l'extérieur du Canada dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2011

	Tous les ménages	Ménages immigrants	% des ménages
Rosemont–La Petite-Patrie	71 190	15 035	21,1
QR 14 - Saint-Édouard	8 650	2 225	25,7
QR 15 - Père-Marquette	10 215	2 030	19,9
QR 16 - Louis-Hébert	7 805	1 310	16,8
QR 17 - Étienne-Desmarreau	8 840	1 930	21,8
QR 18 - Vieux-Rosemont	14 030	2 285	16,3
QR 19 - Petite-Côte	7 815	1 760	22,5
QR 20 - Marie-Victorin	13 830	3 480	25,2

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Les ménages immigrants sont majoritairement locataires

71,5 % des ménages immigrants de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie sont locataires de leur logement comparativement à 28,4 % qui sont propriétaires. Par ailleurs, 8,1 % sont propriétaires d'un logement dans un immeuble en copropriété.

Le soutien principal de 40,7 % des ménages immigrants de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie a immigré au Canada entre 2001 et 2011.

## Quelques caractéristiques des ménages immigrants dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2011

	Ménages immigrants	
	Nombre	%
Ménages immigrants	15 035	100,0
Selon le mode d'occupation		
Locataires	10 755	71,5
Propriétaires (total)	4 275	28,4
<i>En propriété individuelle</i>	3 060	20,4
<i>En copropriété</i>	1 215	8,1
Selon la période d'immigration		
Avant 2001	8 915	59,3
2001 à 2011	6 115	40,7

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

### Précisions sur les ménages immigrants

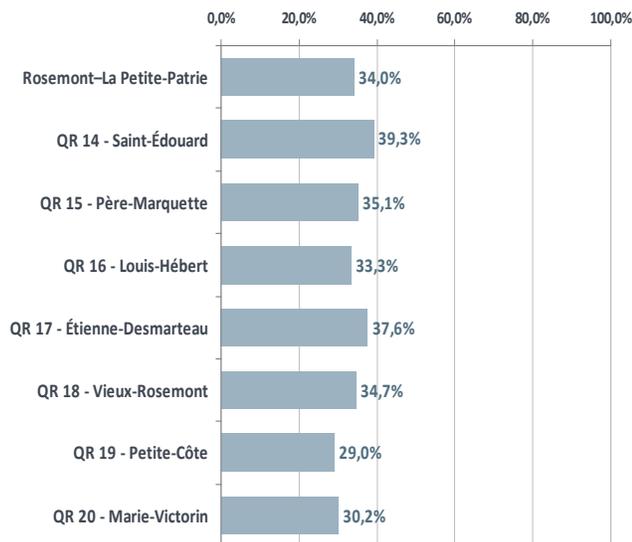
*Par ménages immigrants on entend les ménages dont Les résidents ayant un statut de résident permanent ou ayant acquis la citoyenneté canadienne sont compris parmi les ménages immigrants. Les résidents non permanents ne sont pas compris, cependant, ils font partie de l'ensemble des ménages.*

## Les ménages selon la catégorie de revenu dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2010

	Moins de 20 000 \$	20 000 \$ à 29 999 \$	30 000 \$ à 39 999 \$	40 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ à 59 999 \$	60 000 \$ à 74 999 \$	75 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 124 999 \$	125 000 \$ et plus	Revenu médian
Rosemont–La Petite-Patrie	24,0%	13,3%	12,9%	11,5%	8,7%	8,8%	9,2%	5,3%	6,4%	39 825 \$
QR 14 - Saint-Édouard	28,2%	12,3%	11,8%	10,1%	9,2%	9,1%	8,8%	5,0%	5,4%	37 788 \$
QR 15 - Père-Marquette	24,1%	13,7%	13,1%	11,5%	9,0%	8,7%	9,3%	5,0%	5,8%	39 473 \$
QR 16 - Louis-Hébert	23,6%	13,8%	12,4%	10,4%	7,8%	9,9%	9,8%	6,1%	6,3%	40 629 \$
QR 17 - Étienne-Desmarteau	25,3%	15,6%	12,7%	10,6%	8,5%	6,1%	8,4%	5,3%	7,5%	36 591 \$
QR 18 - Vieux-Rosemont	24,7%	14,5%	12,9%	12,0%	8,5%	9,4%	9,1%	4,9%	4,1%	38 639 \$
QR 19 - Petite-Côte	20,7%	10,6%	11,4%	12,2%	8,0%	8,5%	10,7%	7,3%	10,7%	46 099 \$
QR 20 - Marie-Victorin	21,8%	12,4%	14,6%	12,6%	9,4%	9,1%	8,8%	4,7%	6,7%	40 770 \$

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Fréquence des ménages sous le seuil de faible revenu (SFR) dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2010



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Le revenu médian des ménages est de 39 825 \$ en 2010

Le revenu médian des ménages de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie est de 39 825 \$. Plus de 24,0 % des ménages ont un revenu inférieur à 20 000 \$, tandis que 6,4 % ont un revenu de 125 000 \$ et plus.

Le quartier Petite-Côte (QR 19) se démarque des autres quartiers avec un revenu médian des ménages de 46 099 \$.

Par ailleurs, plus du tiers des ménages de l'arrondissement est sous le seuil de faible revenu (34,0 %). Cette proportion varie de 29,0 % dans Petite-Côte (QR 19) à 39,3 % dans Saint-Édouard (QR 14).

### Précision sur le revenu et le seuil de faible revenu :

*Le revenu du ménage est le revenu brut cumulé de tous les membres du ménage incluant les revenus de transferts gouvernementaux. Le seuil de faible revenu est un indicateur de Statistique Canada visant à distinguer les familles et personnes qui sont nettement désavantagées économiquement par rapport à la moyenne (voir la définition complète à la fin du document).*

# REVENU DES PROPRIÉTAIRES

## Les ménages propriétaires selon la catégorie de revenu dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2010

	Moins de 20 000 \$	20 000 \$ à 29 999 \$	30 000 \$ à 39 999 \$	40 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ à 59 999 \$	60 000 \$ à 74 999 \$	75 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 124 999 \$	125 000 \$ et plus	Revenu médian
Rosemont–La Petite-Patrie	8,2%	7,2%	8,7%	9,0%	9,1%	11,8%	16,3%	11,7%	18,0%	70 260 \$
QR 14 - Saint-Édouard	12,0%	9,5%	6,8%	7,1%	12,5%	11,4%	15,8%	8,2%	16,1%	61 899 \$
QR 15 - Père-Marquette	10,2%	7,9%	11,1%	9,5%	8,4%	11,7%	16,9%	10,4%	14,0%	63 548 \$
QR 16 - Louis-Hébert	7,9%	9,4%	7,0%	6,8%	9,2%	14,3%	16,0%	11,4%	16,9%	70 196 \$
QR 17 - Étienne-Desmarteau	8,6%	5,9%	7,8%	7,8%	9,7%	9,3%	15,0%	13,5%	22,8%	78 143 \$
QR 18 - Vieux-Rosemont	8,5%	7,8%	9,1%	9,4%	9,3%	12,0%	17,7%	12,7%	13,8%	66 596 \$
QR 19 - Petite-Côte	5,3%	4,8%	4,9%	10,9%	6,8%	10,9%	17,7%	14,1%	24,9%	83 275 \$
QR 20 - Marie-Victorin	7,0%	6,5%	11,6%	9,8%	9,0%	12,7%	14,7%	11,0%	17,9%	69 045 \$

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

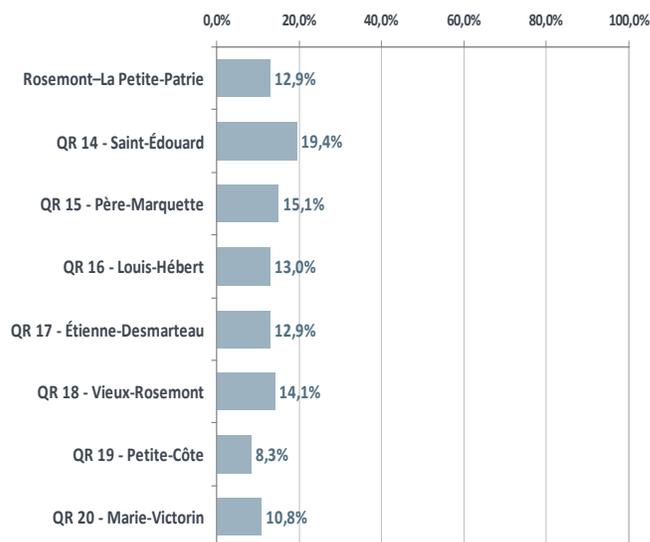
### Le revenu médian des ménages propriétaires s'élève à 70 260 \$ en 2010

À 70 260 \$, le revenu médian des ménages propriétaires est plus élevé que celui de l'ensemble des ménages de l'arrondissement (39 825 \$). De plus, 18,0 % des ménages propriétaires ont un revenu de 125 000 \$ et plus.

Le revenu médian des ménages propriétaires varie selon le quartier, passant de 61 899 \$ dans Saint-Édouard (QR 14), à un sommet de 83 275 \$ dans Petite-Côte (QR 19)

La proportion des ménages propriétaires sous le seuil de faible revenu est moindre que pour l'ensemble des ménages. En effet, 12,9 % des ménages propriétaires de l'arrondissement sont sous le seuil de faible revenu comparativement à 34,0 % pour l'ensemble des ménages. Cette proportion est de 8,3 % dans le quartier Petite-Côte (QR 19) et s'élève à près de 20 % dans Saint-Édouard (QR 14).

### Fréquence des ménages propriétaires sous le seuil de faible revenu (SFR) dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2010



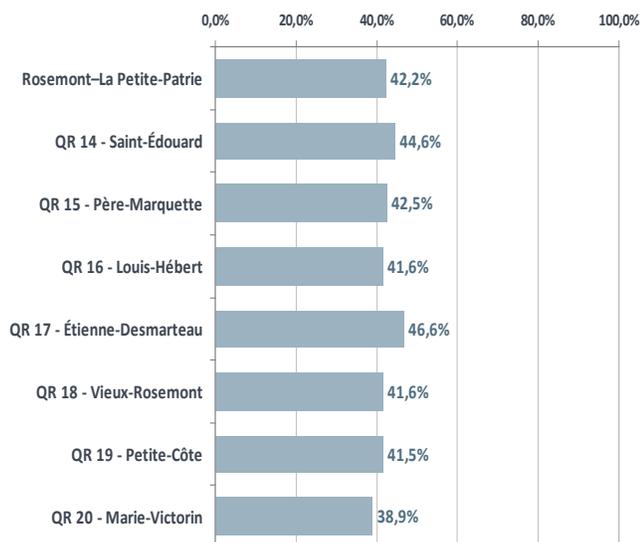
Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Les ménages locataires selon la catégorie de revenu dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2010

	Moins de 20 000 \$	20 000 \$ à 29 999 \$	30 000 \$ à 39 999 \$	40 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ à 59 999 \$	60 000 \$ à 74 999 \$	75 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 124 999 \$	125 000 \$ et plus	Revenu médian
Rosemont–La Petite-Patrie	30,1%	15,7%	14,5%	12,5%	8,5%	7,6%	6,4%	2,8%	1,8%	32 869 \$
QR 14 - Saint-Édouard	32,6%	13,1%	13,1%	10,9%	8,3%	8,5%	6,9%	4,2%	2,6%	33 248 \$
QR 15 - Père-Marquette	29,3%	15,8%	13,7%	12,2%	9,2%	7,5%	6,5%	3,1%	2,6%	33 598 \$
QR 16 - Louis-Hébert	30,0%	15,6%	14,6%	11,7%	7,1%	8,0%	7,1%	3,9%	1,8%	32 844 \$
QR 17 - Étienne-Desmarteau	31,5%	18,9%	14,7%	11,8%	8,1%	5,0%	5,9%	2,3%	1,8%	29 781 \$
QR 18 - Vieux-Rosemont	30,2%	16,7%	14,1%	12,8%	8,2%	8,6%	6,2%	2,3%	0,9%	32 779 \$
QR 19 - Petite-Côte	30,0%	13,9%	15,4%	12,9%	8,7%	7,2%	6,6%	3,2%	2,0%	33 183 \$
QR 20 - Marie-Victorin	28,5%	15,0%	16,1%	13,9%	9,5%	7,6%	6,1%	1,8%	1,6%	33 540 \$

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Fréquence des ménages locataires sous le seuil de faible revenu (SFR) dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2010



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Le revenu médian des ménages locataires est de 32 869 \$ en 2010

À 32 869 \$, le revenu médian des ménages locataires est moins élevé que celui de l'ensemble des ménages de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (39 825 \$). De plus, 30,1 % des ménages locataires ont un revenu inférieur à 20 000 \$.

Les ménages locataires d'Étienne-Desmarteau (QR 17) ont le revenu médian le moins élevé de l'arrondissement avec 29 781 \$, tandis que ceux de Père-Marquette (QR 15) ont celui le plus élevé avec 33 598 \$.

Un peu plus de 40 % des ménages locataires se retrouvent sous le seuil de faible revenu (42,2 %), comparativement à 34,0 % pour l'ensemble des ménages de Rosemont–La Petite-Patrie. Cette proportion varie de moins de 40 % dans le quartier Marie-Victorin (QR 20) à près de 47 % dans Étienne-Desmarteau (QR 17).

# REVENU ET COMPOSITION DU MÉNAGE

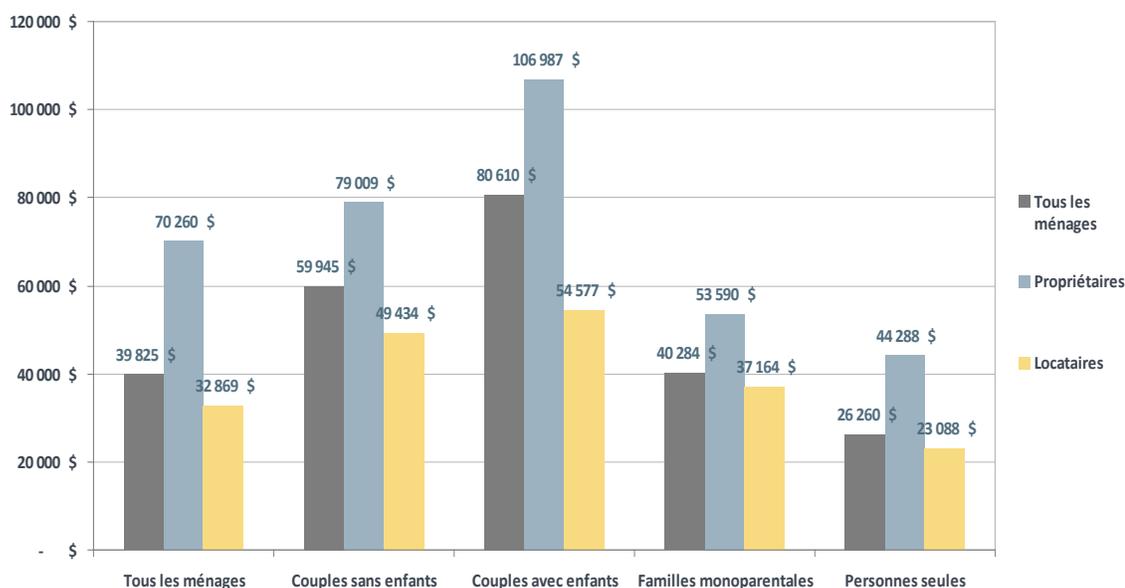
## Les couples avec enfants ont le revenu annuel le plus élevé en 2010, tous modes d'occupation confondus

Le revenu médian des ménages composés d'un couple avec enfants est le plus élevé avec 80 610 \$. À titre de comparaison, le revenu médian de l'ensemble des ménages de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie est de 39 825 \$ en 2010. Sans surprise, les ménages d'une seule personne ont le revenu médian le moins élevé avec 26 260 \$.

Le revenu médian des couples avec enfants est également le plus élevé parmi les ménages propriétaires; il atteint 106 987 \$ comparativement à 70 260 \$ pour tous les propriétaires. Les couples sans enfants et les familles monoparentales suivent avec un revenu de 79 009 \$ et 53 590 \$ respectivement.

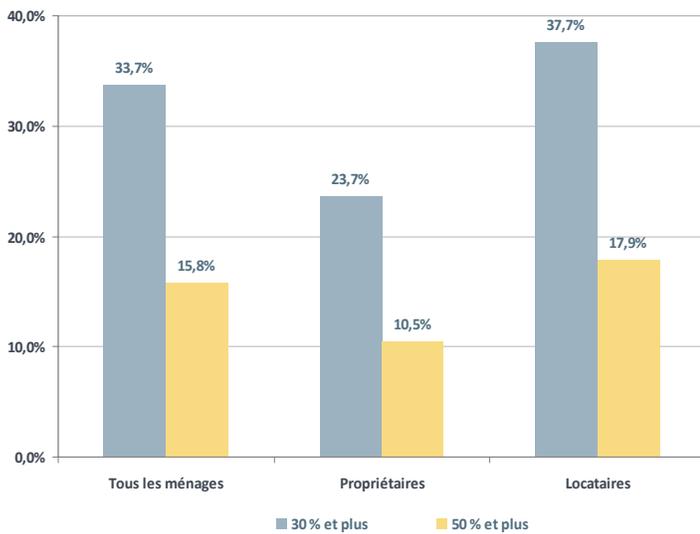
Enfin, parmi les ménages locataires, les couples avec enfants sont toujours premiers avec un revenu médian de 54 577 \$. Ils sont suivis par les couples sans enfants avec 49 434 \$. Les personnes seules locataires ont le revenu médian le moins élevé, soit 23 088 \$.

### Revenu médian des ménages selon la composition du ménage et le mode d'occupation dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2010



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Les ménages selon le taux d'effort dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Le tiers des ménages de l'arrondissement ont un taux d'effort de 30 % et plus

Parmi l'ensemble des ménages de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 33,7 % consacrent 30 % et plus de leur revenu à se loger. De plus, 15,8 % des ménages ont un taux d'effort de 50 % et plus. Ces proportions sont moins élevées pour les ménages propriétaires que pour les ménages locataires. Par exemple, 37,7 % des locataires affichent un taux d'effort de 30 % et plus, comparativement à 23,7 % pour les propriétaires.

Le taux d'effort des ménages varie selon le quartier de référence. En effet, la proportion de ménages présentant un taux d'effort de 30 % et plus atteint plus de 35 % dans Père-Marquette (QR 15) et Saint-Édouard (QR 14), alors qu'elle est de 28,7 % dans Petite-Côte (QR 19).

### Précision sur le taux d'effort

*Le taux d'effort représente la proportion du revenu annuel brut qu'un ménage consacre à se loger (incluant les frais de location ou d'hypothèque, les taxes et les frais de chauffage et d'électricité).*

## Les ménages selon le taux d'effort et le mode d'occupation dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2011

	Tous les ménages			Ménages propriétaires			Ménages locataires		
	Tous	Taux de 30 % et plus	Taux de 50 % et plus	Tous	Taux de 30 % et plus	Taux de 50 % et plus	Tous	Taux de 30 % et plus	Taux de 50 % et plus
Rosemont–La Petite-Patrie	71 190	33,7	15,8	20 010	23,7	10,5	51 180	37,7	17,9
QR 14 - Saint-Édouard	8 650	35,3	18,0	1 835	27,2	15,0	6 815	37,5	18,8
QR 15 - Père-Marquette	10 215	36,6	18,0	2 785	30,2	12,9	7 430	39,0	19,9
QR 16 - Louis-Hébert	7 805	34,1	15,4	2 280	22,4	11,2	5 530	39,0	17,2
QR 17 - Étienne-Desmarteau	8 840	32,4	12,5	2 370	21,1	8,4	6 465	36,5	14,0
QR 18 - Vieux-Rosemont	14 030	34,2	16,6	3 510	26,8	12,7	10 525	36,6	17,9
QR 19 - Petite-Côte	7 815	28,7	14,5	2 935	15,0	6,1	4 880	37,0	19,6
QR 20 - Marie-Victorin	13 830	33,8	15,3	4 300	23,1	9,2	9 535	38,5	18,1

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

# TAUX D'EFFORT DES MÉNAGES

## Près de 45 % des ménages d'une seule personne ont un taux d'effort de 30 % et plus

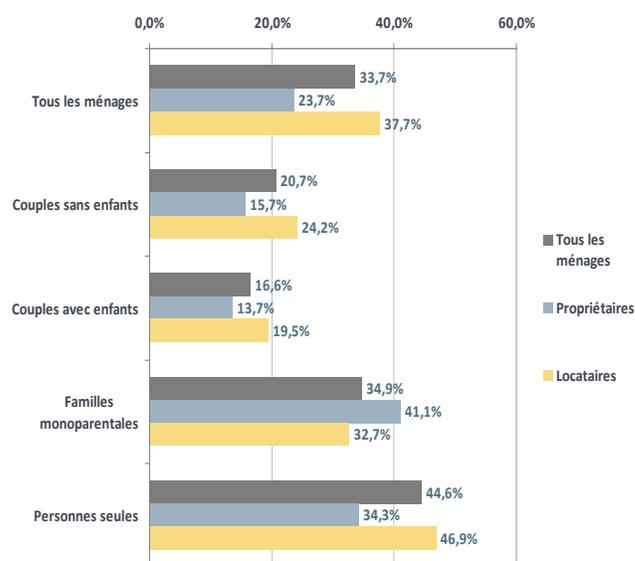
Les ménages d'une seule personne ont les taux d'effort les plus importants. En effet, 44,6 % d'entre eux présentent un taux d'effort de 30 % et plus. De plus, 22,5 % des personnes seules affichent un taux d'effort de 50 % et plus.

Les familles monoparentales suivent avec 34,9 % qui présentent un taux d'effort de 30 % et plus.

La proportion des couples sans enfants consacrant 30 % et plus de leur revenu à se loger est de 20,7 %. Cette proportion monte à 24,2 % pour les ménages locataires.

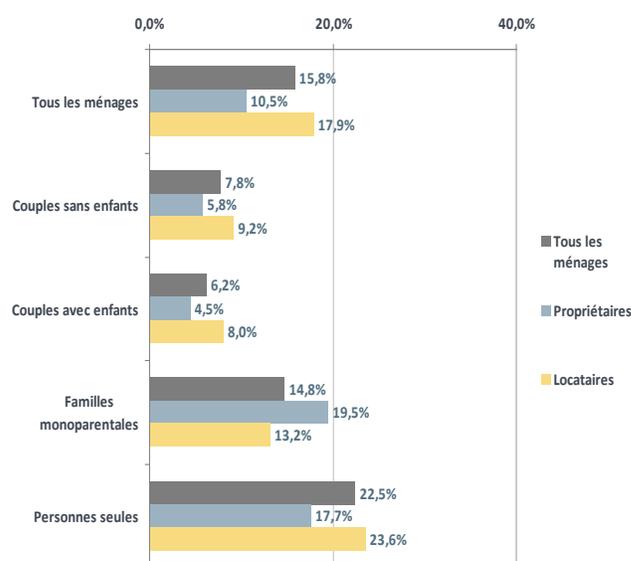
Avec 16,6 %, la proportion des couples avec enfants consacrant 30 % et plus de leur revenu à se loger est inférieure à celle de tous les ménages de l'arrondissement (33,7 %). Par ailleurs, cette proportion est de 19,5 % pour les ménages locataires.

## Les ménages dont le taux d'effort est de 30 % et plus dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Les ménages dont le taux d'effort est de 50 % et plus dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Les ménages locataires ayant des difficultés financières à se loger dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2011

	Ménages locataires	Ménages locataires à faible revenu avec un taux d'effort de 30 % et plus	Proportion (%)
Rosemont–La Petite-Patrie	51 180	16 550	32,3
QR 14 - Saint-Édouard	6 815	2 160	31,7
QR 15 - Père-Marquette	7 430	2 515	33,8
QR 16 - Louis-Hébert	5 530	1 920	34,7
QR 17 - Étienne-Desmarteau	6 465	2 145	33,2
QR 18 - Vieux-Rosemont	10 525	3 385	32,2
QR 19 - Petite-Côte	4 880	1 445	29,6
QR 20 - Marie-Victorin	9 535	2 990	31,4

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Près du tiers des ménages locataires de l'arrondissement a des difficultés financières à se loger

32,3 % des ménages locataires de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie sont aux prises à la fois avec un faible revenu et un taux d'effort de 30 % et plus à fournir pour se loger. Plus de 16 500 ménages locataires sont dans cette situation.

La proportion de ménages locataires ayant des difficultés financières à se loger varie sensiblement d'un quartier à un autre. En effet, elle passe de 29,6 % dans Petite-Côte (QR 19) à 34,7 % dans Louis-Hébert (QR 16).

### Qu'est-ce qu'un ménage locataire ayant des difficultés financières à se loger?

*Il s'agit d'un ménage locataire à faible revenu, c'est-à-dire dont le revenu annuel (2010) équivaut à 50 % et moins du revenu médian des ménages de la Communauté métropolitaine de Montréal, soit un revenu de 26 536 \$ et moins (revenu médian = 53 072 \$). De plus, ce ménage consacre 30 % et plus de son revenu à se loger.*

*Cet indicateur est retenu par la Communauté métropolitaine de Montréal pour évaluer l'ampleur des difficultés en matière d'accessibilité financière au logement. Bien qu'imparfait (il sous-estime le nombre de familles et néglige les personnes marginales hors ménages privés), il permet d'estimer le nombre de ménages locataires ayant des difficultés financières à se loger et d'effectuer des comparaisons territoriales pertinentes.*

# MÉNAGES EN SITUATION DE SURPEUPEMENT

## Moins de 7 % des ménages sont en situation de surpeuplement

Dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 6,8 % des ménages habitent dans un logement de taille insuffisante. Cette situation affecte 24,9 % des familles monoparentales et 18,5 % des couples avec enfants.

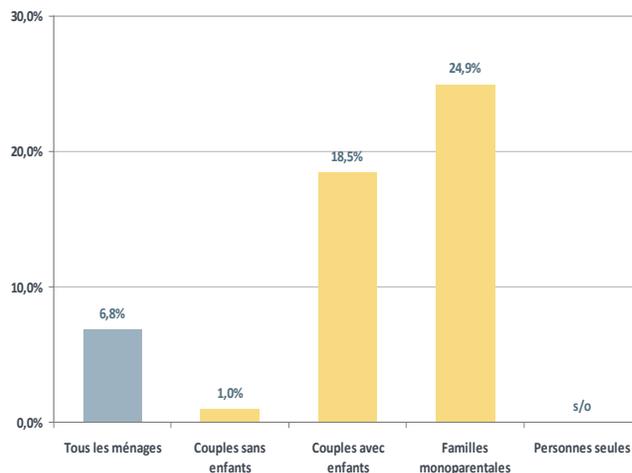
Fait à noter, ce sont surtout les ménages locataires qui vivent en surpeuplement, soit 8,3 % d'entre eux. Cette proportion est moins élevée pour les ménages propriétaires avec 3,2 %.

Dans les quartiers de référence, la proportion de ménages habitant un logement de taille insuffisante varie de 4,9 % dans Petite-Côte (QR 19) à 7,5 % dans Marie-Victorin (QR 20).

### Le surpeuplement

*Il s'agit d'un ménage occupant un logement de taille insuffisante compte tenu de la taille et de la composition du ménage tel que défini par la Norme nationale d'occupation (NNO) et utilisé par la Société canadienne d'hypothèque et de logements (SCHL).*

## Les ménages en situation de surpeuplement dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2011



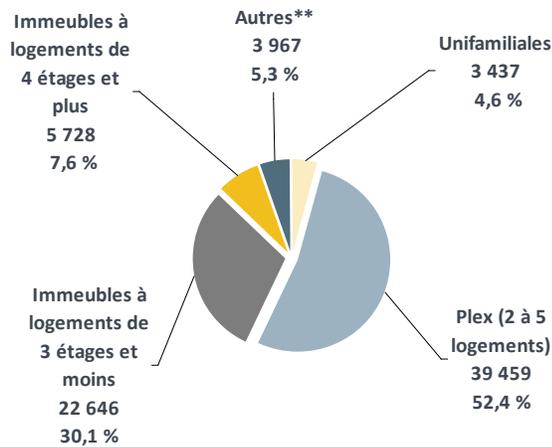
Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Les ménages en situation de surpeuplement dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2011

	Tous les ménages			Ménages propriétaires			Ménages locataires		
	Tous	Taille de logement insuffisante	Proportion (%)	Tous	Taille de logement insuffisante	Proportion (%)	Tous	Taille de logement insuffisante	Proportion (%)
Rosemont–La Petite-Patrie	71 190	4 875	6,8	20 010	635	3,2	51 185	4 235	8,3
QR 14 - Saint-Édouard	8 650	605	7,0	1 830	85	4,6	6 820	515	7,6
QR 15 - Père-Marquette	10 215	690	6,8	2 785	105	3,8	7 430	590	7,9
QR 16 - Louis-Hébert	7 800	560	7,2	2 275	65	2,9	5 525	495	9,0
QR 17 - Étienne-Desmarteau	8 840	615	7,0	2 375	90	3,8	6 465	525	8,1
QR 18 - Vieux-Rosemont	14 030	980	7,0	3 505	90	2,6	10 525	890	8,5
QR 19 - Petite-Côte	7 815	380	4,9	2 935	80	2,7	4 880	300	6,1
QR 20 - Marie-Victorin	13 830	1 040	7,5	4 300	120	2,8	9 530	920	9,7

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

**Les logements (occupés et vacants) selon le type\* de bâtiment dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2014**



**Plus de la moitié des logements de Rosemont–La Petite-Patrie se retrouvent dans des immeubles de type plex (2 à 5 logements)**

Avec 52,4 % des logements, les immeubles de type plex (2 à 5 logements) sont majoritaires dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie. Ils sont suivis des immeubles à logements de 3 étages et moins avec 30,1 % des logements. À noter que les unités de copropriétés sont incluses parmi les différentes typologies.

Les plex sont nettement plus nombreux dans Louis-Hébert (QR 16) avec 69,8 % des logements. Dans Petite-Côte (QR 19), ce sont les immeubles à logements de 3 étages et moins qui se démarquent avec 46,5 %. Enfin, le quartier Marie-Victorin (QR 20) se distingue avec 16,0 % des logements dans les immeubles de 4 étages et plus ainsi que 9,6 % dans les unifamiliales.

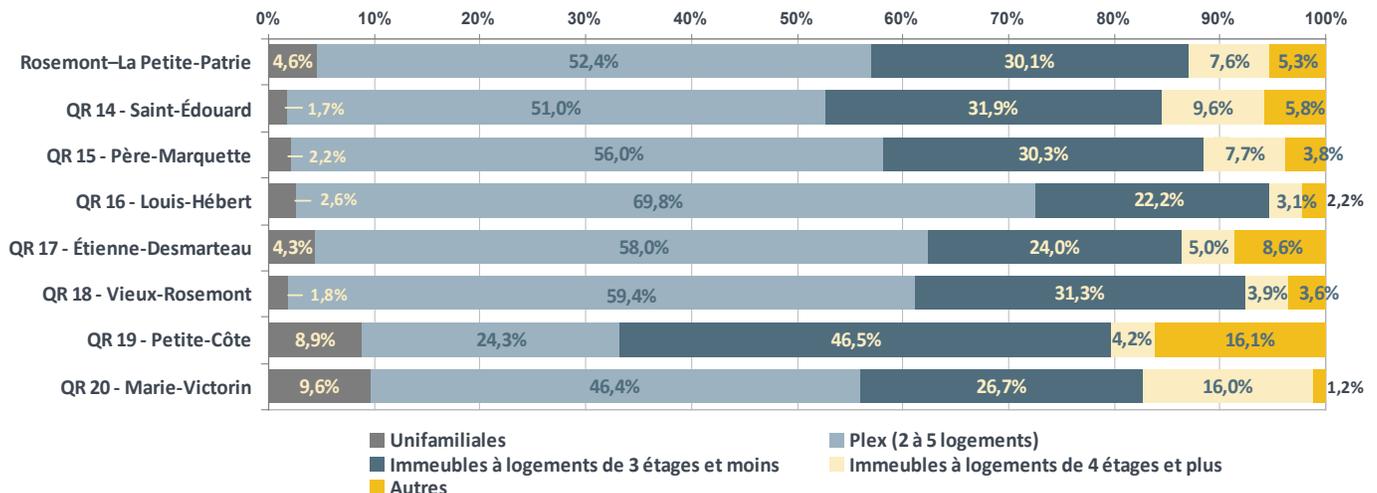
*À noter que les données utilisées dans cette section proviennent du rôle d'évaluation foncière de 2014 puisque ces dernières reflètent mieux la typologie du cadre bâti montréalais. Cependant, elles ne se comparent pas avec celles de l'ENM de 2011 pour diverses raisons, dont la présence des logements inoccupés et des logements collectifs.*

Source : Ville de Montréal, extrait du Rôle d'évaluation foncière 2014-2016.  
Compilation : *Montréal en statistiques*.

\* Les « catégories » de bâtiments au rôle foncier ont été adaptées afin de mieux répondre aux besoins d'analyses liées au parc de logements et à leur typologie.

\*\* Le type « autres » inclut les logements présents dans des unités foncières particulières qui ne peuvent être classées selon le type de bâtiments comme, par exemple, les ensembles immobiliers où l'unité foncière regroupe plusieurs bâtiments.

**Les logements (occupés et vacants) selon le type\* de bâtiment dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2014**



Source : Ville de Montréal, extrait du Rôle d'évaluation foncière 2014-2016.  
Compilation : *Montréal en statistiques*.

\* Les « catégories » de bâtiments au rôle foncier ont été adaptées afin de mieux répondre aux besoins d'analyses liées au parc de logements et à leur typologie.

\*\* Le type « autres » inclut les logements présents dans des unités foncières particulières qui ne peuvent être classées selon le type de bâtiments comme, par exemple, les ensembles immobiliers où l'unité foncière regroupe plusieurs bâtiments.

## Les logements (occupés et vacants) selon le type\* de bâtiment dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2014

	Rosemont–La Petite-Patrie		QR 14 - Saint-Édouard		QR 15 - Père-Marquette		QR 16 - Louis-Hébert		QR 17 - Étienne-Desmarreau	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Unifamiliales	3 437	4,6	157	1,7	231	2,2	213	2,6	407	4,3
Plex (2 à 5 logements)	39 459	52,4	4 731	51,0	5 993	56,0	5 653	69,8	5 451	58,0
Immeubles à logements de 3 étages et moins	22 646	30,1	2 953	31,9	3 247	30,3	1 800	22,2	2 257	24,0
Immeubles à logements de 4 étages et plus	5 728	7,6	894	9,6	823	7,7	247	3,1	470	5,0
Autres**	3 967	5,3	534	5,8	406	3,8	182	2,2	811	8,6
<b>Total</b>	<b>75 237</b>	<b>100,0</b>	<b>9 269</b>	<b>100,0</b>	<b>10 700</b>	<b>100,0</b>	<b>8 095</b>	<b>100,0</b>	<b>9 396</b>	<b>100,0</b>

Source : Ville de Montréal, extrait du Rôle d'évaluation foncière 2014-2016.

Compilation : *Montréal en statistiques*.

\* Les « catégories » de bâtiments au rôle foncier ont été adaptées afin de mieux répondre aux besoins d'analyses liées au parc de logements et à leur typologie.

\*\* Le type « autres » inclut les logements présents dans des unités foncières particulières qui ne peuvent être classées selon le type de bâtiments comme, par exemple, les ensembles immobiliers où l'unité foncière regroupe plusieurs bâtiments.

## Les logements (occupés et vacants) selon le type\* de bâtiment dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2014

	QR 18 - Vieux-Rosemont		QR 19 - Petite-Côte		QR 20 - Marie-Victorin	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Unifamiliales	268	1,8	728	8,9	1 428	16,5
Plex (2 à 5 logements)	8 775	59,4	1 985	24,3	6 871	79,2
Immeubles à logements de 3 étages et moins	4 621	31,3	3 801	46,5	3 962	45,7
Immeubles à logements de 4 étages et plus	577	3,9	346	4,2	2 371	27,3
Autres**	530	3,6	1 320	16,1	184	2,1
<b>Total</b>	<b>14 771</b>	<b>100,0</b>	<b>8 180</b>	<b>100,0</b>	<b>8 672</b>	<b>100,0</b>

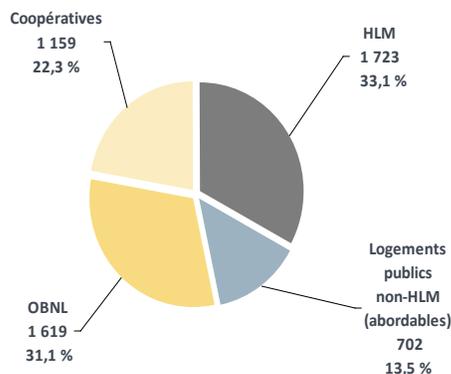
Source : Ville de Montréal, extrait du Rôle d'évaluation foncière 2014-2016.

Compilation : *Montréal en statistiques*.

\* Les « catégories » de bâtiments au rôle foncier ont été adaptées afin de mieux répondre aux besoins d'analyses liées au parc de logements et à leur typologie.

\*\* Le type « autres » inclut les logements présents dans des unités foncières particulières qui ne peuvent être classées selon le type de bâtiments comme, par exemple, les ensembles immobiliers où l'unité foncière regroupe plusieurs bâtiments.

## La typologie des logements sociaux et communautaires dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2014



Source : Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire, janvier 2014.  
Compilation : *Montréal en statistiques*.

## L'arrondissement compte 5 203 logements sociaux et communautaires

En janvier 2014, il y avait 5 203 logements sociaux et communautaires sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, ce qui représente 7,3 % de tous les logements occupés en 2011, ou 10,2 % de tous les logements loués. Les HLM sont les plus nombreux avec 33,1 % du parc social de l'arrondissement. Ils sont suivis par les OBNL avec 31,1 % et les coopératives avec 22,3 %. Enfin, les logements publics non-HLM (abordables) comptent pour 13,5 %. Ensemble, les quartiers Petite-Côte (QR 19) et Étienne-Desmarteau (QR 17) concentrent près de 50 % du parc social de l'arrondissement, soit 2 380 logements sociaux.

*Les logements sociaux et communautaires regroupent les logements HLM ou appartenant à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), les logements locatifs de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) ainsi que ceux appartenant à des organismes à but non lucratif (OBNL) ou à des coopératives d'habitation. Les définitions se trouvent à la fin du document. Pour plus d'informations, consultez la « Répartition des logements sociaux et communautaires sur l'île de Montréal ».*

## Les logements sociaux et communautaires dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2014 (et 2011)

	Logements occupés - 2011	Logements loués - 2011	Logements sociaux et communautaires - 2014		
			Tous	% parmi les logements occupés	% parmi les logements loués
Rosemont–La Petite-Patrie	71 190	51 180	5 203	7,3	10,2
QR 14 - Saint-Édouard	8 650	6 815	720	8,3	10,6
QR 15 - Père-Marquette	10 215	7 430	603	5,9	8,1
QR 16 - Louis-Hébert	7 805	5 530	208	2,7	3,8
QR 17 - Étienne-Desmarteau	8 840	6 465	966	10,9	14,9
QR 18 - Vieux-Rosemont	14 030	10 525	659	4,7	6,3
QR 19 - Petite-Côte	7 815	4 880	1 414	18,1	29,0
QR 20 - Marie-Victorin	13 830	9 535	633	4,6	6,6

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada. Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire, janvier 2014.  
Compilation : *Montréal en statistiques*.

# PÉRIODE DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS

## Près du tiers des logements a été construit entre 1946 et 1960

32,0 % des logements de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie ont été construits entre 1946 et 1960. Une proportion de 25,9 % de logements a été réalisée avant 1946 alors que 24,0 % le furent entre 1961 et 1980. Par ailleurs, un peu plus de 5 % des logements ont été construits depuis 2001.

Certains quartiers se distinguent. Par exemple, dans Petite-Côte (QR 19), 44,6 % des logements ont été construits entre 1981 et 2000. Dans Marie-Victorin (QR 20), environ 37 % des logements ont été réalisés entre 1961 et 1980. Enfin, dans les quartiers Saint-Édouard (QR 14) et Louis-Hébert (QR 16), 44 % et plus des logements ont été bâtis avant 1946.

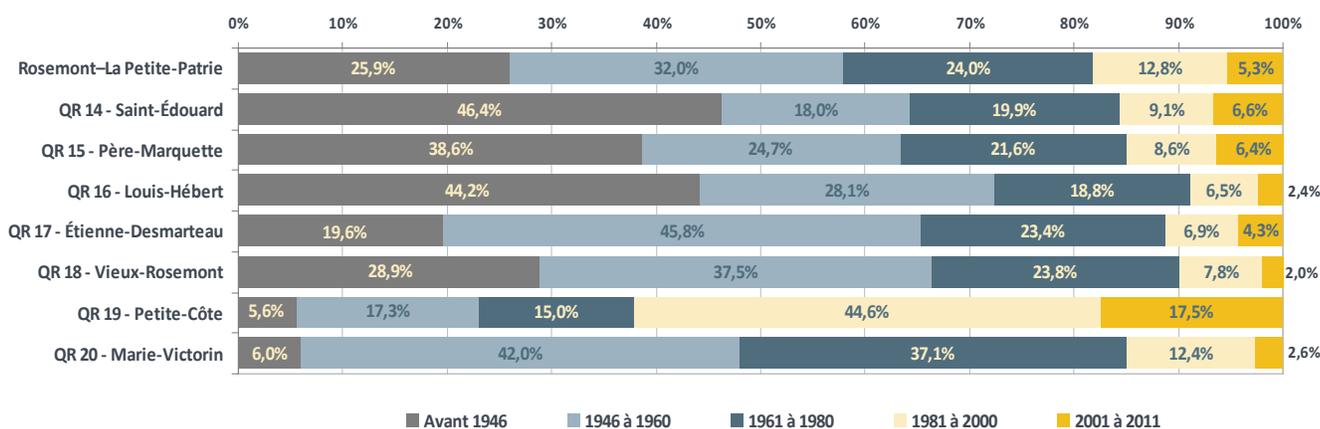
*À noter que la période de construction est l'année de construction du bâtiment sans égard aux travaux de rénovation effectués. L'occupant du logement sélectionne une période de construction parmi celles qui lui sont proposées dans le questionnaire.*

## Les logements occupés selon la période de construction dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2011

	Logements occupés	
	Nombre	%
Avant 1946	18 465	25,9
1946 à 1960	22 750	32,0
1961 à 1980	17 105	24,0
1981 à 2000	9 080	12,8
2001 à 2011	3 795	5,3
<b>Total</b>	<b>71 195</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Les logements occupés selon la période de construction dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2011

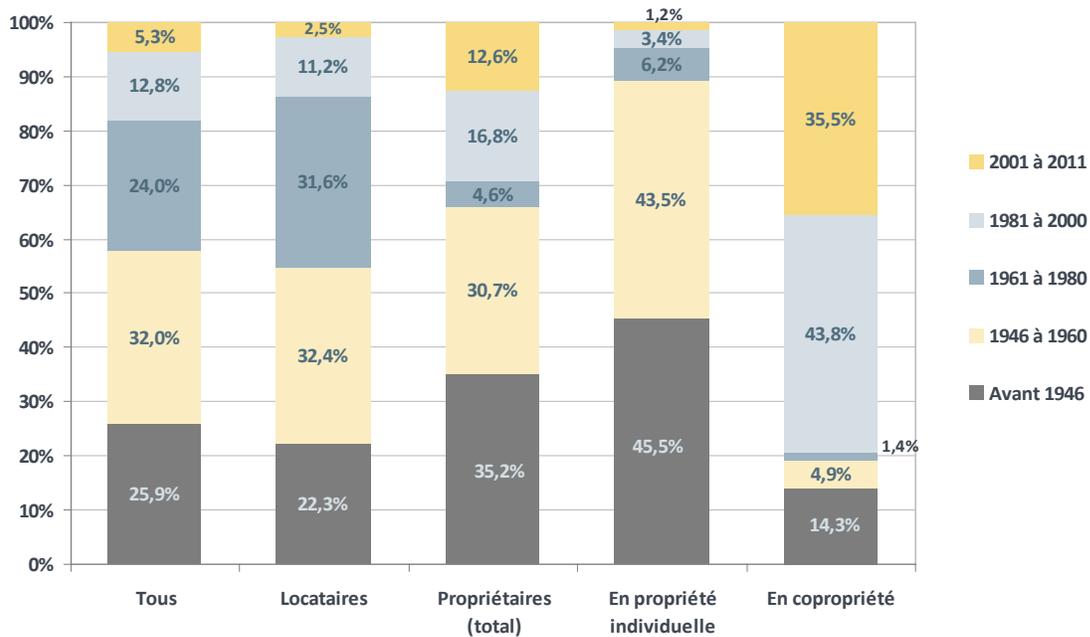


Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Les logements en copropriété sont plus récents

Les logements occupés par des copropriétaires sont plus récents que les autres logements de Rosemont–La Petite-Patrie. En effet, 79,3 % ont été construits depuis 1981 comparativement à 18,1 % pour l’ensemble des logements. À l’opposé, les logements en propriété individuelle sont plus anciens; seulement 4,6 % ont été construits depuis 1981 alors que près de la moitié (45,5 %) ont été réalisés avant 1946. Pour les logements loués, ils ont été construits essentiellement entre 1946 et 1980 avec 64,0 % des logements.

### Les logements occupés selon la période de construction et le mode d’occupation dans l’arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l’ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

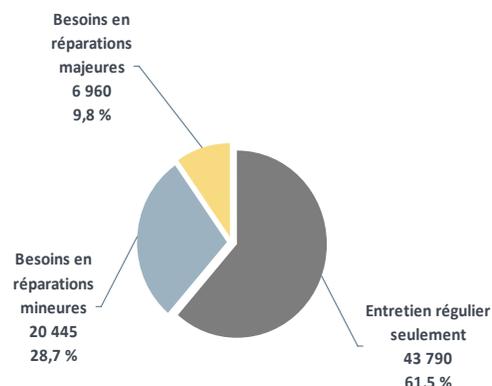
## La majorité des logements ne nécessite qu'un entretien régulier

61,5 % des logements de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie ne nécessitent que des travaux d'entretien régulier. À l'opposé, 9,8 % ont des besoins en réparations majeures. Ce pourcentage varie peu selon le mode d'occupation dans Rosemont–La Petite-Patrie.

La proportion des logements nécessitant des réparations majeures varie de 5,6 % dans Petite-Côte (QR 19) à 12,9 % dans Saint-Édouard (QR 14).

*À noter que la variable sur l'état d'entretien du logement est fournie par l'occupant et comporte donc une certaine subjectivité. Par exemple, le mode d'occupation, le niveau de scolarité et l'âge peuvent influencer la réponse du répondant.*

## Les logements occupés selon l'état d'entretien du logement dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

## Les logements occupés selon l'état d'entretien du logement et le mode d'occupation dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et les quartiers de référence, 2011

	Tous les logements occupés			Propriétaires			Locataires		
	Tous	% nécessitant des réparations mineures	% nécessitant des réparations majeures	Tous	% nécessitant des réparations mineures	% nécessitant des réparations majeures	Tous	% nécessitant des réparations mineures	% nécessitant des réparations majeures
Rosemont–La Petite-Patrie	71 190	28,7	9,8	20 010	31,3	9,2	51 185	27,7	10,0
QR 14 - Saint-Édouard	8 650	32,5	12,9	1 835	29,7	13,6	6 820	33,1	12,8
QR 15 - Père-Marquette	10 215	31,0	11,7	2 785	30,5	10,4	7 430	31,2	12,2
QR 16 - Louis-Hébert	7 800	31,1	9,7	2 280	35,5	10,5	5 530	29,2	9,1
QR 17 - Étienne-Desmarteau	8 835	27,5	9,5	2 370	36,5	10,1	6 470	24,2	9,2
QR 18 - Vieux-Rosemont	14 035	31,0	11,9	3 510	34,3	11,0	10 525	29,9	12,3
QR 19 - Petite-Côte	7 820	23,7	5,6	2 940	23,8	5,4	4 885	23,4	5,7
QR 20 - Marie-Victorin	13 830	24,8	6,9	4 300	29,7	6,4	9 530	22,6	7,1

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

**Agglomération de Montréal** : L'agglomération de Montréal est composée de la ville de Montréal et des quinze villes liées.

**État d'entretien des logements** : Variable indiquant si, selon l'occupant, le logement nécessite des réparations.

- **L'entretien régulier** correspond à des travaux comme la peinture, le nettoyage du système de chauffage, etc.
- **Les réparations mineures** sont nécessaires dans les cas suivants : carreaux de plancher détachés ou manquants, briques descellées, bardeaux arrachés, marches, rampes ou revêtement extérieur défectueux, etc.
- **Les réparations majeures** doivent être effectuées lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

**Logement privé occupé** : Ensemble distinct de pièces d'habitation, ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un corridor, un hall, un vestibule ou un escalier commun menant à l'extérieur, occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. On ne doit pas avoir à passer par des pièces d'habitation d'un autre ménage. De plus, le logement doit être doté d'une source de chauffage ou d'énergie. Les logements collectifs comme les maisons de chambres, les foyers, les résidences étudiantes, etc. ne font pas partie des logements privés occupés.

**Logement social et communautaire** : Logements locatifs dont le cadre physique correspond à la définition de logement privé de Statistique Canada en plus d'inclure les maisons de chambres et les logements inoccupés. De plus, le mode de tenure est de type public ou communautaire (OBNL et coopératives).

- Les **habitations à loyer modique (HLM)** sont des logements publics gérés par l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) dont le loyer est fixé à 25 % des revenus du ménage. À noter qu'à la suite du retrait du financement fédéral, les derniers HLM ont été construits en 1994.
- Les logements dans les **organismes à but non lucratif (OBNL)** constituent des logements possédés et gérés par un organisme privé dont la vocation est de louer des logements

à des ménages ayant des difficultés à se loger convenablement, tels les ménages âgés, les ménages à faible revenu, les jeunes marginaux, les victimes de violence, etc. La majorité des OBNL offrent un soutien communautaire à leurs locataires. Enfin, les locataires sont présents dans la majorité des conseils d'administration des OBNL.

- Les logements en **coopérative d'habitation (coop)** sont des logements appartenant collectivement aux membres de la coopérative qui eux, louent les logements de la coopérative. La vocation de la coopérative est d'offrir des logements de qualité et à prix abordables, tout en favorisant une mixité socioéconomique des ménages, avec une attention particulière pour les ménages à faible revenu. La participation volontaire de ses membres à sa gestion et à son entretien est une autre caractéristique de la coopérative.
- Les **logements publics non-HLM (abordables)** sont des logements locatifs appartenant à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) (réalisés dans le cadre des programmes AccèsLogis ou Logement abordable Québec) ou à la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM). Les logements de l'OMHM sont gérés par projets dans une forme s'apparentant aux OBNL; les résidents sont invités à prendre part à la gestion de l'immeuble. Dans le cas de la SHDM, plusieurs projets sont gérés par des OBNL d'habitation. Les autres demeurent sous la responsabilité de la SHDM et visent aussi les ménages à revenu faible ou modeste.

**Ménage privé** : Une personne ou un groupe de personnes (autres que des résidents temporaires ou étrangers) qui occupent un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada.

**Mode d'occupation** : Il existe principalement deux modes d'occupation d'un logement; soit la location ou la propriété. Le mode d'occupation réfère donc au lien direct entre le logement et le ménage qui l'occupe. Un ménage qui loue et occupe une copropriété sera compté parmi les ménages locataires.

# QUELQUES DÉFINITIONS

**Norme nationale d'occupation** : Pour qu'un logement soit de taille convenable, il doit avoir une chambre pour chaque membre des catégories d'occupants suivantes : couple d'adultes; personne seule de 18 ans et plus faisant partie du ménage; 2 enfants de même sexe âgés de moins de 18 ans; fille ou garçon additionnel dans la famille, sauf s'il y a 2 enfants de sexe opposé âgés de moins de 5 ans qui peuvent partager la même chambre. Un ménage composé d'une personne seule peut occuper un studio (c'est-à-dire un logement sans chambre distincte).

**Les quartiers de référence en habitation** : Les quartiers de référence ne sont pas des entités administratives officielles, mais représentent des entités de planification (les anciens quartiers de planification de Montréal). Ils offrent un profil socio-économique relativement homogène ou sont délimités par des barrières physiques importantes (chemin de fer, autoroute, etc.). Ces quartiers représentent parfois des réalités historiques. Mentionnons que les arrondissements issus de la fusion municipale (2002) ont participé à l'exercice de délimitation des nouveaux quartiers. Voir la carte de tous les quartiers de la ville à la fin du document.

**Revenu médian** : Valeur qui sépare les ménages en deux groupes égaux, la moitié des ménages ont un revenu supérieur à la médiane et l'autre moitié, un revenu inférieur.

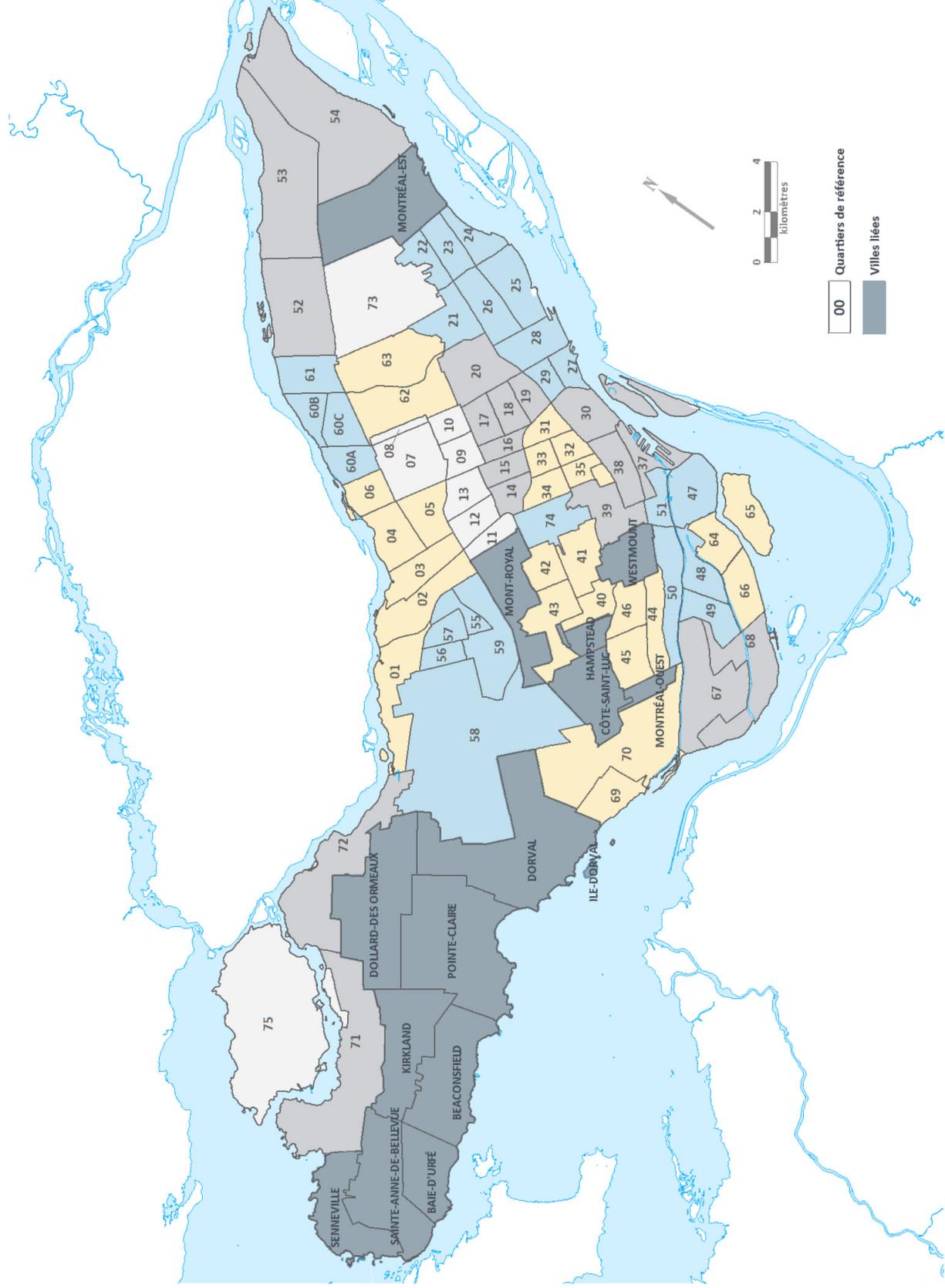
**Seuil de faible revenu** : Indicateur de Statistique Canada visant à distinguer les familles et personnes qui sont nettement désavantagées économiquement par rapport à la moyenne. Il s'agit donc du revenu en deçà duquel un ménage est susceptible de consacrer 20 % de plus de son revenu qu'un ménage moyen pour se nourrir, se vêtir et se loger. Le seuil de faible revenu varie en fonction de la taille du ménage et de la municipalité ou de l'agglomération urbaine. Pour les agglomérations canadiennes de 500 000 habitants ou plus (dont Montréal), les seuils sont de 22 637 \$ pour 1 personne, 28 182 \$ pour 2 personnes, 34 646 \$ pour 3 personnes, 42 065 \$ pour 4 personnes, 47 710 \$ pour 5 personnes, 53 808 \$ pour 6 personnes et 59 907 \$ pour 7 personnes ou plus. À noter que, pour l'ENM 2011, Statistique Canada a décidé de ne pas diffuser cet indicateur dans ses produits standards.

**Soutien principal du ménage** : Première personne indiquée dans le ménage comme étant celle qui effectue le paiement du loyer ou de l'hypothèque, des taxes, de l'électricité, etc. pour le logement.

**Typologie de bâtiments** : Caractéristiques qui définissent la structure d'une habitation.

- Les logements unifamiliaux sont des bâtiments généralement d'un seul logement, mais pouvant comprendre un second logement de taille nettement inférieure comme, par exemple, une garçonnière. Ces bâtiments peuvent être isolés, jumelés ou attenants à plusieurs autres logements unifamiliaux (maisons en rangée).
- Les plex sont des bâtiments de 2 à 5 logements superposés (un ou deux logements par étage, 2 ou 3 étages) et disposant d'une entrée privée ou semi-privée (escaliers extérieurs, balcon).
- Les immeubles à logements de 3 étages ou moins comptent 6 logements ou plus accessibles par un corridor ou une cage d'escalier communs. Ces bâtiments comprennent donc une ou des entrées collectives et peuvent, dans certains cas, disposer d'un ascenseur.
- Les immeubles à logements de 4 étages ou plus comptent 6 logements ou plus et les logements sont accessibles par un corridor commun. Ces bâtiments comprennent donc une ou des entrées collectives ainsi qu'un ou des ascenseurs. Les tours d'habitation font partie de cette typologie.

# CARTE DES QUARTIERS DE RÉFÉRENCE EN HABITATION - VILLE DE MONTRÉAL



00 Quartiers de référence  
 Villes îlées

 @StatistiquesMtl

[ville.montreal.qc.ca/montrealenstatistiques](http://ville.montreal.qc.ca/montrealenstatistiques)